ABONDANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 760 route de Montélimar
07200 ST DIDIER SOUS AUBENAS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 18 DECEMBRE 2023

Les soussignés :

Monsieur Arnaud DEBARGE, demeurant 2 route du Lauzas, 07200 UCEL,

Madame Léna JIVINJIAN, demeurant 2 route du Lauzas, 07200 UCEL,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée ABONDANCE au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 760 route de Montélimar, 07200 ST DIDIER SOUS AUBENAS, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 18 Décembre 2023,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de cogérants de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Arnaud DEBARGE, demeurant 2 route du Lauzas, 07200 UCEL,

Madame Léna JIVINJIAN, demeurant 2 route du Lauzas, 07200 UCEL,

Monsieur Arnaud DEBARGE et Madame Léna JIVINJIAN disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Arnaud DEBARGE et Madame Léna JIVINJIAN acceptent les fonctions de cogérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

.../...

LJ AD

En rémunération de leurs fonctions, Monsieur Arnaud DEBARGE et Madame Léna JIVINJIAN auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à ST DIDIER SOUS AUBENAS,
Le 18 Décembre 2023

Arnaud DEBARGE



Léna JIVINJIAN

